



Direction Générale des Services

Conseil municipal du 7 octobre 2020 DELIBERATION

Rapporteur-e : Mme Marie SAYERSE

Secrétaire de séance : Mme Marie SAYERSE

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 32
Nombre de votant-e-s : 33

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET,
Mme Brigitte ROSSI, M. Jean-Maurice CABANNES, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE,
Adjoints,
Mme Chantal LECOMTE, M. Philippe GARROTÉ, M. Jean CONTOU-CARRERE, Mme Dominique
QUÉHEILLE, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, M. Nicolas MALEIG, Mme Flora
LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, Mme Céline BODET, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE,
M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE, M. Iñaki ECHANIZ,
M. Jean-Luc MARLE, M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO,
M. Jean-Paul PORTESSSENY, M. Daniel LACRAMPE, M. Clément SERVAT, Mme Nathalie PASTOR,
Conseillers Municipaux.

Etait représentée :

- Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO.

9 – DESIGNATION DES DELEGUÉ.E.S DE LA COMMUNE AU SEIN DE L'ASSOCIATION AMORCE

AMORCE, association loi 1901 à but non lucratif et d'intérêt général, est un réseau de collectivités et de professionnels qui a pour objectif d'informer et de partager les expériences sur les aspects techniques, économiques, juridiques ou fiscaux des choix menés dans les territoires sur ces sujets.

AMORCE regroupe les communes, les intercommunalités, les syndicats mixtes, les régies, les SEM, les départements, les régions, ainsi que leur partenaires compétents en matière de transition énergétique, de gestion territoriale des déchets et de gestion durable de l'eau.

Son rôle est aussi d'élaborer et de présenter des propositions à l'Etat et aux diverses autorités et partenaires au niveau national et européen, afin de défendre les intérêts des collectivités territoriales et d'améliorer les conditions d'une bonne gestion de l'énergie et des déchets à l'échelle des territoires.

L'adhésion à l'association AMORCE a été autorisée par délibération du 10 avril 2017. Suite au renouvellement du conseil municipal, il convient de désigner des nouveaux.elles délégué.e.s de la commune.

Monsieur le Maire propose la candidature de Mme Brigitte ROSSI, titulaire, et de Mme Marie SAYERSE, suppléante.

Oui cet exposé, **le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

- **DESIGNE** Mme Brigitte ROSSI en tant que titulaire et Mme Marie SAYERSE en tant que suppléante au sein des diverses instances de l'association AMORCE.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 7 octobre 2020.
Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 9/10/2020

Le Maire,


Bernard UTHURRY

